

La ville de Mitry-Mory recrute 2 Educateurs spécialisés - Médiateurs (h/f) Cadre d'emplois : animateur – catégorie B

Placé sous l'autorité de la Responsable du service Prévention et Coordonnateur du CLSPD, vous contribuez au « mieux-vivre ensemble » et assurez une présence dans la ville en participant à la tranquillité publique.

Missions principales :

1) Contribuer au « mieux-vivre ensemble » dans la construction du lien social et civique avec les habitants

- Recueillir des informations, observations nécessaires à l'évaluation des situations.
- Travail avec les familles, le réseau, les services extérieurs d'accompagnement
- Assurer la mise en œuvre des projets personnalisés du public accueilli.
- Planifier et mettre en œuvre des actions éducatives.
- Mise en place d'actions de médiation auprès d'un public ou d'institutions afin de contribuer à renforcer la cohésion sociale.
- Etablir ou rétablir, par une démarche de médiation, la relation entre des personnes ou une personne et une structure.
- Contribuer à la résolution de situations conflictuelles entre deux parties.

2) Assurer une présence dans les quartiers et assurer l'interface entre les institutions et les habitants

- Accompagner les usagers vers l'accès au droit commun
- Prévenir la délinquance en assurant du hors les murs en dehors des horaires d'ouverture des services publics
- Informer les usagers sur les manifestations et services de la ville et plus largement du territoire.

Profil et compétences :

- Diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé (DEES)
- Permis B
- Maîtrise des outils de bureautique nécessaires à l'exercice des missions liées au poste
- Capacités relationnelles et d'organisation
- S'adapter aux situations d'urgence
- Maîtrise de la médiation socio-culturelle
- Garant de l'image de la collectivité
- Sens du service public
- Sens du travail en équipe
- Faire preuve de discrétion, de distance, de déontologie et de neutralité
- Qualité d'analyse et d'écoute.

Organisation du travail :

- Temps complet : 36h sur 5 jours (du mardi au samedi de 15h00 à 22h30. (Horaires modulables en fonction des obligations de service public)
- Travail en soirée et les week-ends
- Poste de travail : missions effectuées très majoritairement sur le terrain (sur le territoire communal).



Rémunérations et avantages

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prime annuelle

Participation de l'employeur aux mutuelles santé et prévoyance maintien de salaire.

Comité d'action sociale et culturelle.

Poste à pourvoir par voie statutaire ou contractuelle (3-2 ; 3-3-2°).

Date limite de candidature : le 23 juillet 2021

Candidatures à adresser à : Madame le Maire, par voie postale ou par messagerie électronique : mairie@mitry-mory.fr

Hôtel de Ville
Direction des ressources
humaines
11/13 rue Paul
Vaillant-Couturier
77297 MITRY-MORY
Tél : 01 60 21 61 10
Fax : 01 60 21 6148

www.mitry-mory.fr
mairie@mitry-mory.fr